



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 24 avril 2025

**GSM-R**

## LES CHEMINOTS TIRENT LE SIGNAL D'ALARME.

**Le 25 mars 2025, après  
15 ans de partenariat  
public-privé,  
SNCF Réseau annonçait  
la reprise  
en gestion du réseau de  
communication ferroviaire  
français GSM-R.**

**Quelques jours plus tard,  
les cheminots constatent  
l'ampleur des dégâts,  
et la CGT dépose une DCI  
à la direction  
de SNCF Réseau.**



### INFO DE DERNIÈRE MINUTE

**Suite à des droits d'alerte,  
interpellations et actions  
des cheminots des ESTI  
avec la CGT, la Direction  
annonce 32 recrutements.  
Si ces premières annonces  
sont insuffisantes  
au regard des besoins  
estimés à 150 par la CGT,  
c'est un bon début.  
Ne lâchons rien !**

Pour rappel, le GSM-R est une norme de radiocommunication mobile conçue pour l'exploitation ferroviaire. Il permet une communication sécurisée entre les équipes de train, les centres circulation et les équipes au sol.

La transition effectuée le 25 mars dernier a mis fin à un contrat de 1,5 milliard d'euros passé sur 15 ans avec la société Synerail (consortium mené par Vinci et SFR). Dans un entretien réalisé le 31 mars dernier, le président Chabanel expliquait que cette reprise de gestion avait été anticipée soigneusement. La réappropriation de 4 000 installations, tant au niveau des compétences que des ressources à internaliser, devait donc se réaliser dans de fortes mesures.

Après cette communication volontairement optimiste du directeur général de SNCF Réseau sur cette reprise en main d'un outil majeur dans l'exploitation et la sécurité du réseau, la réalité sur l'état des installations est tout autre. En effet, en annonçant que seulement 50 % des installations avaient été visitées, on se fait vite à l'idée de ce qu'est une gestion soigneusement anticipée. À ce titre, la CGT était reçue dans le cadre d'une demande de concertation immédiate le 15 avril 2025.

#### Un démarrage dans la douleur

Au moment de la prise de possession des lieux, les cheminots découvrent des installations en piteux état, des sites mal entretenus, des branchements et connectiques qui ne sont pas toujours aux normes. À cela s'ajoute un manque de suivi des documents (DOE). Les cheminots sont mis devant le fait accompli avec des maintenances mal réalisées.

Le problème du manque de pièces à disposition est également à solutionner rapidement puisque les cheminots se retrouvent contraints de prélever du matériel sur des installations en bon état pour réparer celles qui ne fonctionnent pas. Les agents télécoms repartent quasiment d'une page blanche.

#### Des raisons de rester vigilants et de se faire entendre !

Si la CGT est favorable à la réinternalisation de cette charge de travail et à la reprise en main par l'entreprise publique de cet outil stratégique, elle dénonce l'absence d'état des lieux complet de ces installations avant leur reprise. En effet, après les incidents survenus le 30 juin 2024, qui avaient coupé toute communication entre les trains et les postes pendant une journée complète, nous exigeons une remise à niveau de ces installations et un suivi rigoureux de celles-ci.

Les échanges qui ont eu lieu lors de la concertation du 15 avril ne nous ont pas rassurés. Le manque d'anticipation est bien réel. Il est à mettre en parallèle avec les effectifs supplémentaires qu'une telle augmentation de la charge de travail doit engendrer et qui sont pour le moment très insuffisants. En effet, pour ne pas embaucher plus, la Direction annonce avoir revu à la baisse certaines périodicités d'entretien. Pire, elle anticipe déjà de nouvelles baisses d'effectif d'ici quelques années ! Concernant les sorties d'astreinte intempestives, la Direction annonce avoir réglé le problème. Les cheminots ne devraient plus être appelés pour rien ! À la demande de la CGT de créer des réserves sécurité sur les parcours, la Direction annonce que celles-ci seront multi-parcours. Pour la CGT, les cheminots ne doivent pas subir cette nouvelle charge de travail, et de nouvelles économies ne doivent pas être faites au détriment des cheminots et de ces installations indispensables pour la sécurité ferroviaire.

**Pour la CGT, ce mauvais départ nécessite que la Direction mette rapidement à disposition des cheminots des ESTI les moyens humains, matériels et de formation demandés. Elle appelle les cheminots de ces services à faire entendre leurs revendications tant en termes d'emploi que de conditions de travail et de reconnaissance de la pénibilité.**

pass

cheminot-es



CONTRACTUEL-LES, STATUTAIRES  
DE TOUTES LES METIERS  
DE TOUTES LES ENTREPRISES



TOUTES ET TOUS CHEMINOT-ES !

*je suis pour, j'adhère !*